

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Fiche Action

**Risque Sismique**



Site officiel du bureau central de sismologie français : [www.franceseisme.fr](http://www.franceseisme.fr).

**Phase I : Mobilisation et Organisation**

**Tableau de mobilisation**

Personne à contacter	Numéro de téléphone	Rôle dans la cellule	Alerté OUI / NON ?
		DOS	
		RAC	
		Directeur de la cellule Technique	
		Directrice de la cellule Soutien à la population	
		Directeur de la cellule Sécurité	
		Directeur de la cellule Logistique	

**Astreintes**

Voirie :

Espaces verts :

Bât/chauffage :

Informatique :

## Phase II : Les actions à mener

L'action communale Décider et Planifier	
Définir les objectifs	Organiser l'action
<p>Par nature imprévisible le risque sismique ne permet pas une alerte en amont. Néanmoins, si des signes avant-coureurs sont communiqués par les services compétents, il y a lieu de mettre en alerte la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b><u>Direction de la communication et cellule de la sécurité</u></b> Diffuser les consignes suivantes (sources officielles) :</li> </ul> <p style="margin-left: 20px;"><b>A l'intérieur d'un bâtiment :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Mettez-vous à l'abri près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous un meuble solide.</li> <li><input type="checkbox"/> Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.</li> <li><input type="checkbox"/> Si vous êtes au rez-de-chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment et éloignez-vous.</li> </ul> <p style="margin-left: 20px;"><b>A l'extérieur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> ne restez pas près des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, cheminée, etc.) ; si vous êtes en voiture : arrêtez-vous mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments ou d'arbres. Ne sortez pas avant la fin des secousses.</li> </ul>
<b><u>Déclenchement du PCS</u></b>	<p><b><u>Sur décision du maire, le PCS est déclenché ;</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le DOS informe la Préfecture du déclenchement du PCS et de l'activation de la CCC.</li> </ul>
Mise en place de la CCC	<p><b><u>Assistants de la Direction des Actions Communales secondés par la cellule logistique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans et directives d'installation dans la partie II du PCS en place dans l'armoire de stockage de la salle Hansi.</li> <li>- Mise en place d'une main courante (modèle en annexe)</li> </ul> <p><b><u>DOS et RAC</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les cellules à mettre en place</li> </ul>
Diffusion de consignes vers la population	<p><b><u>Direction de la communication</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseaux sociaux, panneaux d'information, presse voir fiche alerte partie II)</li> </ul> <p><b><u>Cellule sécurité</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion de l'information par les EMA (public adress)</li> <li>- Avec renfort éventuel de la RCSC.</li> </ul> <p>Types de consignes à diffuser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Possibilité de sur-événements : incendies, fuites de gaz, répliques, inondations, mouvement de terrains effondrements infrastructures, etc.</li> <li><input type="checkbox"/> En cas de répliques <b>baissez-vous, protégez-vous, agrippez-vous.</b></li> <li><input type="checkbox"/> Assurez-vous de ne pas être blessé avant de porter secours aux personnes blessées ou coincées. Portez des vêtements longs et des gants. Faites sortir toutes les personnes présentes si l'endroit n'est pas sécurisé.</li> <li><input type="checkbox"/> Signalez les incendies.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> <i>N'entrez pas dans un édifice endommagé.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>En cas d'évacuation, ne regagnez pas votre domicile avant d'en avoir reçu l'autorisation.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Soyez prudent si vous devez conduire, car les feux de signalisation pourraient être en panne.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Pas d'allumettes ou de briquets avant d'être certain qu'il n'y a pas de fuite de gaz</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Si vous avez besoin d'aide, placez une pancarte « Au secours » à la fenêtre.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>S'il y a toujours de l'eau courante, remplissez des contenants propres au cas où l'eau serait coupée.</i></li> <li><input type="checkbox"/> <i>Écoutez les informations pour obtenir d'autres consignes.</i></li> </ul>
Sécurisation de la ou des zone(s) touchée(s) par le séisme	<p><b><u>Cellule Sécurité</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Balisage par la police municipale en lien avec les autres forces</li> <li>- Interdiction d'accès au public dans ces zones (gestion des curieux)</li> <li>- Fermeture des routes permettant l'accès aux zones sinistrées</li> </ul>
Evacuation des populations à risques	<p><b><u>Cellule sécurité</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En relation avec les autres forces de sécurité et de secours ;</li> </ul> <p><b><u>Cellule technique</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition des moyens nécessaires (bus trace etc...)</li> </ul>
Ouverture des lieux de regroupement et accueil des sinistrés vers des bâtiments sécurisés et en dehors des zones sinistrées	<p><b><u>Cellule service à la population</u></b> (voir tableau partie II du PCS et cartographie)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place du ravitaillement pour les sinistrés</li> <li>- Renfort des associations et de la RCSC</li> </ul>
Chapelle Ardente	<p><b><u>Cellule d'assistance à la population</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place <b>si besoin</b> d'une chapelle ardente :</li> <li>- Choisir le lieu le plus approprié en fonction du secteur et du nombre de victimes ;</li> <li>- Confier la mission par voie de réquisition à une(des) entreprise(s) de pompes funèbres.</li> </ul> <p><b><u>Cellule sécurité</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En relation avec les autres forces de sécurité, assurer le bon ordre</li> </ul>
Maintenir l'information	<p><b><u>Direction de la communication</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Via les réseaux sociaux, la presse, la radio etc...</li> <li>- Gestion des sollicitations médiatiques</li> </ul>

## Phase III : le retour à la normale

### GESTION POST CRISE

Définir les objectifs	Organiser l'action
Informar la population du retour à la normale	<b><u>Direction de la communication</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Via les réseaux sociaux, la presse,</li></ul> <b><u>Cellule sécurité</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- EMA, (RCSC si besoin)</li></ul> <b><u>Responsables des lieux de rassemblements</u></b> et d'hébergements d'urgence
Relogement des sinistrés	<b><u>Cellule d'assistance à la population</u></b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Assurer le retour des sinistrés regroupés dans les points d'accueil dans leurs logements</li><li>- Assurer si besoin le relogement transitoire</li><li>- Prendre contact avec les bailleurs sociaux pour évaluer la situation et estimer leur possibilité de soutien</li></ul>
Soutien matériel à la population	<b><u>Cellule logistique</u></b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place si possible un soutien matériel (dépôt de bennes pour les déchets, soutien des services municipaux pour la remise en état et évacuation des gravats vers les centres de recyclage)</li></ul>
Soutien administratif aux sinistrés	<b><u>Cellule logistique</u></b> : <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place un soutien juridique pour les personnes sinistrées (appui de leurs demandes de reconnaissance du sinistre, soutien administratif, (...))</li></ul>
<b>Désactivation de la Cellule Communale de Crise</b>	Le <b><u>DOS décide de la désactivation de la CCC.</u></b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Il en informe la préfecture</li></ul>

# QUE FAIRE EN CAS DE SÉISME



SI VOUS VIVEZ DANS UNE ZONE SISMIQUE,



PENSEZ À PRENDRE QUELQUES PRÉCAUTIONS :



Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité.



Fixez les appareils et les meubles lourds afin qu'ils ne soient pas projetés ou renversés.



Étudiez l'opportunité de réaliser un diagnostic de vulnérabilité de votre bâtiment et, le cas échéant, les mesures possibles de renforcement.



Adoptez les bonnes pratiques numériques en situation d'urgence. RDV sur : [www.gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence](http://www.gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence)



## PENDANT LES SECOUSSES



N'allez pas chercher vos enfants : ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire.

### SI VOUS VOUS TROUVEZ À L'INTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT



Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides.



Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.



Si vous êtes au rez de chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment éloignez-vous.

### SI VOUS VOUS TROUVEZ À L'EXTÉRIEUR



Ne restez pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, cheminées, etc.

### EN VOITURE



Arrêtez-vous, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres... Ne sortez pas avant la fin de la secousse.



Attention, après une première secousse, méfiez-vous toujours des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.



## APRÈS LE SÉISME



Sortez avec précaution des bâtiments et restez éloignés de ce qui peut s'effondrer.



Évitez de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux de communication.



N'empruntez pas les ascenseurs.



Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme ni étincelle.

Pour en savoir plus : [gouvernement.fr/risques](http://gouvernement.fr/risques)



# QUE FAIRE EN CAS DE SÉISME



SI VOUS VIVEZ DANS UNE  
ZONE SISMIQUE,



PENSEZ À PRENDRE QUELQUES PRÉCAUTIONS :



Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité.



Fixez les appareils et les meubles lourds afin qu'ils ne soient pas projetés ou renversés.



Étudiez l'opportunité de réaliser un diagnostic de vulnérabilité de votre bâtiment et, le cas échéant, les mesures possibles de renforcement.



Adoptez les bonnes pratiques numériques en situation d'urgence. RDV sur : [www.gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence](http://www.gouvernement.fr/risques/medias-sociaux-urgence)



## PENDANT LES SECOUSSES



N'allez pas chercher vos enfants : ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire.

### SI VOUS VOUS TROUVEZ À L'INTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT



Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides.



Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre.



Si vous êtes au rez de chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment éloignez-vous.

### SI VOUS VOUS TROUVEZ À L'EXTÉRIEUR



Ne restez pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, cheminées, etc.

### EN VOITURE



Arrêtez-vous, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres...  
Ne sortez pas avant la fin de la secousse.



Attention, après une première secousse, méfiez-vous toujours des répliques : il peut y avoir d'autres secousses.



## APRÈS LE SÉISME



Sortez avec précaution des bâtiments et restez éloignés de ce qui peut s'effondrer.



Évitez de téléphoner pour ne pas encombrer les réseaux de communication.



N'empruntez pas les ascenseurs.



Ne fumez pas, ne provoquez ni flamme ni étincelle.

Pour en savoir plus : [gouvernement.fr/risques](http://gouvernement.fr/risques)

